

## Démarche participative – Quartier des Fleurettes

# Compte rendu - Deuxième séance du groupe d'accompagnement, 20 juin 2016

20h00, Pepperdine University, av. Marc-Dufour 15

Philipp Schweizer (PS) ouvre la séance peu après 20h, la séance ayant été précédée par la troisième balade exploratoire, sur la thématique du patrimoine. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et présente Pascal Amphoux qui représente les mandataires retenus par la Ville pour concevoir le projet d'aménagement des espaces publics. PS présente ensuite l'ordre du jour suivant :

- 1. Premiers résultats issus des questionnaires**
- 2. Présentation des mandataires du projet d'aménagement des espaces publics**
- 3. Préparation de l'atelier du 28 juin**

---

### 1. Premiers résultats issus des questionnaires

Les résultats bruts tiennent en 42 pages. Une synthèse sera réalisée et communiquée ultérieurement. 115 questionnaires ont été retournés à ce jour (environ 10 % des questionnaires distribués), y compris les questionnaires remplis en ligne. PS présente quelques résultats des questionnaires :

- *Appréciez-vous le quartier ?* 95 % de réponses positives
- *Adjectifs émis pour qualifier le quartier* : calme, silencieux, intergénérationnel, assez positif, peu de négatif
- 82 % des répondants habitent dans le quartier ; 6 % ne font qu'y travailler ; quelques uns ne font que passer
- *Depuis combien de temps les gens habitent dans le quartier ?* de 1 an à 67 ans
- *Espaces de rencontre et de convivialité* : bons 27 % ; à améliorer 40 % ; à créer 20 %
- *Degré du sentiment d'intégration dans le quartier* : intégrés 57 % ; pas intégrés 27 %
- *Adaptation des espaces pour enfants* : oui 20 % ; plutôt oui 25 %
- *Adaptation de l'espace pour personnes âgées* : résultats plus partagés, plus de 50 % de non, propositions diverses pour améliorer la situation
- *Qualité de l'éclairage public* : oui/plutôt oui 70 %
- *Type de modalité de transports* : à pied 95 % ; à vélo 50 % ; en voiture 50%
- *Qualité de l'espace pour les piétons* : 50 % oui ; 50 % non
- *Qualité de l'espace pour les vélos* : plutôt non (propositions concrètes, places pour attacher)
- *Places de parking pour voitures* : 30 % pas assez ; 38 % ok ; 20 % trop nombreuses
- *Comportements de déplacements depuis la création de la zone rencontre* : 20 % ont modifié leur comportement

Le reste du contenu des questionnaires est difficile à résumer.

Questions des participants du groupe :

- *Quel est l'âge des répondants ?*  
Réponse de PS : plutôt à partir de 30 ans. Réponse qui suscite un court échange et quelques interrogations : pourquoi aussi peu de jeunes ? Les jeunes adultes utilisent-ils le quartier ? Certaines familles n'ont répondu qu'à un questionnaire, alors que dans d'autres familles (surtout sur internet) plusieurs questionnaires ont été rendus. Les jeunes n'ont pas montré un grand intérêt à répondre au questionnaire !
- *Est-ce que les gens qui ont fait les promenades ont répondu ?*  
PS rappelle que le questionnaire était anonyme et qu'il n'est pas possible de le savoir précisément. Mais il est possible de déduire des inscriptions annoncées au moyen du questionnaire, qu'au minimum la moitié des participants aux balades ont répondu au questionnaire. Mais le but du questionnaire était clairement d'élargir le public aux personnes n'ayant pas participé aux balades.
- Une participante soulève la problématique du nom (par ailleurs très poétique) du questionnaire : certains habitants ne se sont pas sentis concernés par l'intitulé « Fleurettes ». Ils n'ont pas été regarder plus loin, et ont été induits en erreur : les Fleurettes, c'est plutôt à l'est ! L'ouest, c'est plutôt Reposoir, Belle-source, Fontenay, ...

PS comprend la remarque. Il faudra y veiller dans de futures démarches.

- Autre chose qui a induit en erreur : les gens ont pensé que le questionnaire concernait la zone de rencontre.
- Autre remarque : aucune balade exploratoire n'est passée par le chemin du Reposoir ou de Belle-Source. Certains habitants ont pensé que les balades ne passaient pas chez eux.

PS admet que c'est un manque, mais précise tout de même qu'il ne s'agit pas d'un oubli, mais de la difficulté de passer dans tout le quartier dans le temps imparti.

- Historiquement, la démarche « zone de rencontre » et « rues rencontres » s'est faite jusqu'à la rue de Fontenay (les gens de Belle-source et du Reposoir ne se sentaient pas faire partie de la démarche « zone de rencontre »). Il faut mettre un accent là-dessus !
- Le questionnaire était sous enveloppe non adressée dans la boîte aux lettres. Pour une prochaine fois, ce serait mieux de l'adresser « aux habitants du quartier ».

Les participants s'accordent pour dire que le chemin de Fontenay représente une coupure dans le quartier. Il serait intéressant de réfléchir à des pistes pour « rapprocher » l'est et l'ouest.

Par curiosité, PS demande aux personnes présentes de quelle partie du quartier elles sont :

- Est de Fontenay : 15 personnes (Fleurettes, Epinettes, Mont-Tendre,...)
- Ouest de Fontenay : 5 personnes (dont 4 personnes du même immeuble)
- Une participante fait remarquer que depuis Fontenay et Reposoir, si des enfants vont à l'école de Montriond, il y a alors un lien avec Fleurettes. Sinon cette partie n'est pas liée à la zone de rencontre (géographiquement pas toute proche). Quand on quitte l'école de Montriond, on va en ville, on prend le bus. Du côté Ouest de Fontenay, il n'y a pas de place ou de zone de rencontre.
- L'école catalyse les rencontres ! Un nouvel arrivant aux Epinettes dit ne pas être intégré dans la vie de quartier des Fleurettes. C'est le travers de la vie d'un quartier très soudé qui peut aussi être vécu comme un frein à l'intégration. En face du noyau dur, on peut se sentir ne pas être invité, malgré le fait que les invitations sont pour tout le monde !

- L'une des initiatrices des « rue jardin » affirme effectivement que tout le monde est invité par un tout-ménage pour tous
- Une autre participante intervient pour dire qu'au vu de la discussion, il lui paraît urgentissime de créer une place dans cette partie du quartier. Proposition de faire des terrasses, au lieu de la pente. Le transit des véhicules est vécu comme une coupure, on souhaite le lien. Les gens descendent rapidement, il n'y a pas de place pour se poser, pour jouer (plutôt dans les places de jeu de la SCHL). Il faudrait mettre toute la zone en 20 km/h. Les gamins qui iraient jouer sur Fontenay seraient suicidaires ! Comment améliorer la sécurité et la convivialité ?
- Pascal Amphoux (PA) intervient pour suggérer de solliciter plus spécifiquement cette partie du quartier (peu de représentants de ce coin-là dans les balades). Les gens qui s'intéressent à la démarche, c'est le noyau dur, ce sont les gens habitués, qui vont à la maison de quartier.

PS remercie tout le monde pour ces précieux retours. Comme élément de réponse, il profite pour signaler que des affiches pour l'atelier du 28 juin ont été réimprimées et qu'il y en a à disposition à la fin de la séance pour les afficher dans les entrées des immeubles. Surtout au Reposeur et à Fontenay.

- Un participant tient à préciser que les habitants engagés dans l'organisation des événements ne sont pas les animateurs du quartier : « Nous créons des événements de quartier et tout le monde est invité. Nous n'avons jamais voulu être une association. L'argent vient des crouilles et de la raclette. » Il est utopique de penser que tout le monde va se retrouver à la même place. Fontenay était une zone de transit et l'est toujours ! A étudier dans le futur.
- Comment le questionnaire a-t-il été pensé ? A-t-on des informations sur la répartition géographique des répondants ?

PS répond que celui-ci s'adressait à tous les habitants et usagers sans distinction entre les différentes parties du quartier. Internet et les panneaux ont complété le dispositif pour communiquer le plus largement possible. L'indication du lieu d'habitation des répondants n'a pas été demandée dans le questionnaire.

- Dans un tout autre registre, quelqu'un relève qu'autrefois, les quartiers avaient des magasins qui n'existent plus. La chapelle est devenue une église évangélique. Il y a une salle dessous. Le seul bistrot du quartier est le Milan. Il y a juste une boulangerie dans l'autre partie du quartier. La Ville pourrait elle faire quelque chose pour les commerces ? Un magasin, un marché
- Le petit commerce marche bien ? Ou pas ?
- Quand le commerçant est agréable, on passe du dépannage à des visites plus fréquentes. Cela dépend des commerçants ! Les bons tenanciers engagés, cela marche.
- Dans un passé, c'était le commerce qui animait le quartier.
- Il s'agit d'inventer pour demain le lieu qui pourrait être la boulangerie du passé (réinventer le passé dans le futur avec internet, avec une nouvelle forme de lieu), commerce mixte : atelier sculpture et boulangerie, commerçant ambulancier

Marianne Baudat (MB) rappelle que l'animation est du ressort du quartier. La Ville a la responsabilité du traitement de l'espace public, ce qui peut avoir des conséquences sur certaines choses : transit, commerces, sécurisation, ...

- Une participante relève que la démarche participative a déjà amené les gens à se parler, à se rencontrer.

PA rappelle qu'il faut laisser le temps au temps. Qu'est ce qu'on peut faire dans le cadre de la démarche ? Pour que les aménagements répondent à tous, si une partie du quartier est sous représentée, il faut renforcer l'effort. Il y a des techniques pour aller chercher les gens qui ne sont pas déjà dans la démarche.

## 2. Présentation des mandataires du projet d'aménagement des espaces publics

Marianne Baudat présente l'équipe qui va travailler sur le projet d'aménagement des espaces publics du quartier. L'équipe a été choisie après un appel d'offre ouvert :

- Contrepoint : Pascal Amphoux, géographe, bureau à Lausanne, enseigne en France
- Hüsler & associés : bureau d'architecture et paysagisme, aménagistes, mandataire principal (a réalisé la coulée verte Grancy-Ouchy)
- team + : bureau d'ingénieurs en transport

La séance de lancement du travail sur le projet aura lieu demain mardi.

La parole est donnée à PA pour présenter l'approche envisagée et les éléments entendus suite à sa participation aux balades « Nature en ville » et « Patrimoine ».

Pour PA, sur le plan des espaces publics, le rôle des mandataires est de mettre en projet un patrimoine ordinaire (et non dans le sens de conservation du patrimoine), et des cheminements traversants. Il s'agit de mettre le quotidien en projet, en partant de l'imaginaire des habitants. Les concepteurs ont des responsabilités, les élus ont des responsabilités et les habitants ont la responsabilité de contrôler ce qui se fait.

Sur la question des espaces privés, les deux balades exploratoires auxquelles il a participé montrent que ce sont les jardins privés qui font l'ambiance de la rue. Comme pistes imaginées, il retient la mutualisation des parkings (mobility, véhicules électriques, ...).

Et finalement, il s'agit également d'élaborer des espaces sensibles, mettre en valeur la nature comme ambiance. PA se définit plutôt comme « ménager » (au sens de mettre en valeur) qu'aménageur.

Sa perception du rôle du groupe d'accompagnement, ce n'est pas d'amener de nouvelles idées, ce n'est pas de défendre bec et ongle un intérêt personnel mais de s'assurer que les idées directrices sont respectées ainsi que l'esprit. Un exemple : l'espace étroit qui permet la rencontre : ne pas tout aménager, ne pas tout aligner. Laisser le désordre. Le hasard. Le mur en biais. Toute une qualité cachée, ... En tant qu'habitant, il s'agit de se mettre dans un imaginaire des choses. Pas demander un banc, des catelles, mais des idées qui vont alimenter les concepteurs. Mettre en projet ces idées c'est leur boulot.

### 2.1. Questions concernant le calendrier et les chantiers

Avant de passer au point concernant l'atelier, une question surgit au sujet de la planification des chantiers :

- Il y avait 2 bancs et 2 tilleuls dans le coude de Fontenay. Serait-il possible de mettre 1 ou 2 bancs (avant 2020) là où il reste des tilleuls ? On sait que les chantiers vont durer de 3 ans à 4 ans et que Fontenay se fera en dernier. Est-ce que le court terme est inclus dans le projet ? La Ville a-t-elle une idée du programme, du planning ?

Fabien Roland (FR) répond que les chantiers sont prévus entre 2017 et 2022 selon les lieux. Le service de Routes et mobilité a une idée de ce qui va se faire en 2016 et 2017. Pour la suite, le planning n'est pas encore défini clairement. Une fois que le projet sera connu, la Ville proposera une présentation à la fin de l'année 2016. Pour avoir le détail des plannings, il faut d'abord établir un cahier des charges pour les entreprises.

- Pour l'aménagement de la placette de Fontenay, pourrait-on envisager une articulation entre les CFF et la Ville ? Par exemple au sujet des mesures anti-bruits ? Y aura-t-il une sortie de secours prévue à cet endroit ?

MB rappelle que la démarche participative porte sur les espaces publics, mais pas sur le projet CFF. Par contre, les efforts de coordination sont et seront entrepris.

- Peut-on demander aux CFF de collaborer avec la Ville (pour le mur anti-bruits) ? Intégrer le groupe pour le projet du mur anti-bruits ? On a l'impression que la Ville a abdiqué !

MB répond que les projets sont séparés, mais que la Ville a fait opposition au projet CFF, notamment sur la question de la matérialisation de la paroi anti-bruit. Ce qui montre l'intérêt et l'engagement de la Ville sur cette question.

### 3. Préparation de l'atelier du 28 juin

PS présente le déroulement de l'atelier du 28 juin. L'atelier va fonctionner comme un entonnoir : les éléments qui ont émergés des balades exploratoires, des questionnaires, des idées déposées en ligne vont alimenter les discussions par thème autour de tables de travail, dans le but d'aboutir à des propositions fortes, si possibles consensuelles, exprimées sous formes d'objectifs. L'atelier offrira l'espace pour synthétiser les enjeux qui permettront aux concepteurs de travailler.

Possibilité jusqu'au 27 juin de mettre des propositions sur le site [pole-gare.ch/fleurettes](http://pole-gare.ch/fleurettes). A la suite de l'atelier, les propositions retenues seront mises en ligne sur le site et les gens pourront exprimer leurs avis sur les propositions.

### 4. Divers

Au vu de la très faible participation à la balade des enfants, un atelier supplémentaire avec les enfants est organisé de 15h40 à 18h à l'école de Montriond ce vendredi 24 juin, en coordination avec les APEMS et les garderies, afin d'avoir un maximum d'enfants présents.

La date de la prochaine séance du groupe d'accompagnement sera communiquée dès que le calendrier de travail des mandataires du projet d'espaces publics sera précisé. Dans tous les cas après la rentrée scolaire.

PS rappelle que des affiches pour l'atelier du 28 juin sont disponibles à la sortie.

La séance se termine à 22h10

*Procès-verbal : Label-Vert*

